



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 144

LES FEMMES AUTOCHTONES PORTÉES DISPARUES OU ASSASSINÉES

Interpellation—Suite du débat

Discours de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 7 mars 2013

LE SÉNAT

Le jeudi 7 mars 2013

[Traduction]

LES FEMMES AUTOCHTONES PORTÉES DISPARUES OU ASSASSINÉES

INTERPELLATION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Lovelace Nicholas, attirant l'attention du Sénat sur la tragédie continue des femmes autochtones portées disparues ou assassinées.

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Je remarque que l'ajournement est inscrit au nom de la sénatrice Jaffer. J'aimerais qu'il soit remis à son nom quand j'aurai terminé mes observations.

Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui pour prendre part à l'interpellation de la sénatrice Lovelace-Nicholas, attirant l'attention du Sénat sur la tragédie continue des femmes autochtones portées disparues ou assassinées. Je suis profondément convaincue qu'il est important que le Sénat se penche sur ce problème puisque, malgré son ampleur, il n'a jamais vraiment retenu l'attention du public.

Comme le sénateur Cowan l'a souligné en décembre dernier quand il a parlé des centaines de femmes autochtones portées disparues ou assassinées, cette liste est une honte pour le pays. Comment une telle chose peut-elle se produire dans un pays aussi avancé que le Canada? Pourquoi faut-il un processus aussi long et aussi ardu pour en faire un sujet qui attirera l'attention et inspirera des conversations à l'échelle nationale? Si je participe au débat lancé par la sénatrice Lovelace Nicholas, c'est dans l'espoir que cette tragédie puisse recevoir l'attention qu'elle mérite.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais signaler que nous célébrerons demain la Journée internationale de la femme. Cette année, le gouvernement du Canada a choisi pour thème « Travaillons ensemble : engager les hommes dans l'élimination de la violence faite aux femmes ».

Les faits sont choquants. Les femmes autochtones du Canada sont cinq fois plus susceptibles que les autres femmes de mourir de mort violente, d'après une récente étude de Statistique Canada. La recherche montre qu'elles ont trois fois et demie plus de risques d'être victimes de violence et trois fois plus de risques d'être victimes de violence conjugale que les femmes non autochtones. Entre 2000 et 2008, les femmes et les jeunes filles autochtones représentaient environ 10 p. 100 des cas de meurtre de femmes au Canada, même si elles ne forment qu'à peine 3 p. 100 de la population féminine du pays.

Lorsque nous parlons de femmes autochtones disparues et assassinées, nous devons comprendre ce dont il s'agit vraiment. L'Association des femmes autochtones du Canada estime que plus de 600 femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada. Sur ce nombre, 67 p. 100 sont des cas de meurtre, 20 p. 100, des cas de personnes disparues, 4 p. 100, des cas de décès suspects et 9 p. 100, des cas dans lesquels on ne sait pas s'il y a eu meurtre, disparition ou décès suspect.

Ce qui est particulièrement tragique, c'est qu'il s'agit dans la plupart des cas de jeunes femmes et de jeunes filles. Plus de la moitié

des victimes ont moins de 31 ans et 17 p. 100 sont des jeunes filles âgées de moins de 18 ans.

Combien de ces affaires ont-elles été élucidées? Les sénateurs devraient d'abord savoir que le taux national des homicides résolus — c'est-à-dire des cas dans lesquels la police a identifié un coupable — est de 84 p. 100. Toutefois, le taux chute de moitié dans le cas des femmes et des jeunes filles autochtones.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'aborde ce sujet, tant parce que je suis une femme que parce que je représente l'Ouest. Nous savons que la majorité de ces cas se produisent dans les provinces de l'Ouest. Au total, 16 p. 100 des plus de 600 femmes autochtones disparues et assassinées venaient de ma province, l'Alberta. Seule la Colombie-Britannique a un taux supérieur, avec 28 p. 100 des cas.

Les sénateurs auront noté que j'ai parlé de plus de 600 femmes, sans donner un chiffre exact. Le fait que le nombre exact est inconnu illustre le caractère honteux de cette crise nationale. Nous n'avons même pas été en mesure de quantifier le problème. Nous savons que des femmes disparaissent et sont assassinées par centaines, mais nous n'avons aucune idée du nombre exact.

Il est plus que temps de s'attaquer à ce problème. J'espère que personne ici ne sera en désaccord avec moi si je dis que nous avons besoin d'une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

Des voix : Bravo!

Le sénateur Tardif : Il fut un temps où ces problèmes n'étaient pas aussi clairs qu'ils le sont aujourd'hui. Nous savions de façon empirique que la violence contre les femmes autochtones constituait un grave problème, mais aucune enquête spéciale n'avait été ouverte. En 2005, dernière année du gouvernement libéral, le Canada a investi 10 millions de dollars pour examiner les circonstances et les tendances de la situation, de concert avec l'Association des femmes autochtones du Canada.

Ce que nous avons découvert était alarmant. On peut s'interroger sérieusement sur le niveau de protection que la police accorde aux femmes autochtones. Nous avons constaté, d'après certains indices, que l'indifférence sociétale envers les femmes autochtones avait systématiquement permis aux coupables d'échapper à la justice. Il fallait faire quelque chose. Il était de plus en plus clair qu'une enquête nationale était le seul moyen de trouver des solutions globales pratiques à cette tragédie canadienne.

Malheureusement, le changement de gouvernement qui s'est produit en 2006 a empêché tout progrès. Le nouveau gouvernement conservateur a coupé le financement de l'Association des femmes autochtones du Canada et de son initiative de recherche Sœurs par l'esprit, qui visait à recueillir des renseignements sur les cas de femmes disparues ou assassinées. De plus, le gouvernement a exigé qu'aucune partie des fonds futurs devant être attribués à l'association ne soit consacrée à cette initiative.

Le gouvernement a réaffecté l'argent à des initiatives policières visant à rechercher les personnes disparues en général, sans cibler particulièrement la violence contre les femmes et les jeunes filles autochtones. De l'avis des experts du domaine, c'était là une décision peu judicieuse.

Cela fait maintenant plus de cinq ans que notre parti exhorte le gouvernement à instituer une enquête nationale sur les femmes autochtones disparues et assassinées. Il ne s'agit pas d'un nouveau problème dont l'existence reste à prouver. Il s'agit d'une tragédie aux proportions épiques qui concerne tous les Canadiens. Honorables sénateurs, le temps est venu pour le gouvernement du Canada de travailler en collaboration avec toutes les parties intéressées afin de rendre justice aux victimes de violence, de reconforter les familles touchées et de mettre fin une fois pour toute à la violence.

• (1610)

J'ai été fière de voir des hommes et des femmes se rassembler dans des villes un peu partout en Alberta le 14 février à l'occasion de la marche commémorative annuelle des femmes, qui vise à sensibiliser la population à la violence perpétrée contre les femmes. À Calgary, la marche était présidée par Suzanne Dzus, qui a déclaré ce qui suit :

J'ai une fille, et une petite-fille [...] Vivre dans la crainte et l'inquiétude que des actes violents leurs soient infligés, ce n'est pas le monde que je veux pour elles. Les femmes autochtones représentent une infime portion de la population canadienne. Or, elles représentent un énorme pourcentage des femmes portées disparues et assassinées.

À Edmonton, les premières marches commémoratives ont été organisées en 2005 par Danielle Boudreau, à la suite du meurtre de ses amies Rachel et Ellie May. J'aimerais lire un extrait de ce qu'a écrit Mme Boudreau au sujet de son expérience :

Pour moi, tout a commencé en 2004, lorsque Rachel Quinney a été trouvée assassinée dans un champ au nord-est de Sherwood Park, en Alberta. Elle avait 19 ans. Son corps avait été mutilé. Les grands titres des journaux à l'époque ont employé de nombreux mots dégradants, comme pour justifier la mort d'une jeune femme dont la vie avait pris un mauvais tournant. Un an plus tard, le 6 mai 2005, une autre de mes

amies a été retrouvée dans un champ, aussi victime d'un meurtre, et les médias l'ont dénigrée elle aussi. Je ne pouvais pas rester sans rien faire. J'ai convaincu que je devais dire au pays tout entier qui ces femmes étaient réellement.

La suite allait être déchirante : la jeune sœur de Mme Boudreau, Juanita, a été trouvée assassinée chez elle, poignardée par son ami, le 26 février 2006, une semaine seulement après que Juanita eut participé à marche de commémoration des femmes. Malgré tout, Mme Boudreau poursuit son travail de militante année après année.

Les efforts de membres déterminés de la collectivité, comme ces Albertaines et bien d'autres personnes dans tout le pays, sont une source d'inspiration. Cependant, la mobilisation des collectivités pour sensibiliser la population et combattre les stéréotypes ne sont qu'un élément de la solution. Il faut que le gouvernement s'associe à ces efforts si nous voulons avoir le moindre espoir de combattre sérieusement cette crise.

L'intervention du gouvernement apporte des ressources, la légitimité et, peut-on espérer, un changement réel. Au Sénat, la majorité des désaccords entre le gouvernement et l'opposition trouvent leur source dans une divergence idéologique fondamentale au sujet de la taille et du rôle de l'État dans la société. Sur bien des enjeux, nous pouvons discuter de l'impact positif ou négatif de l'intervention de l'État dans un domaine donné, comme le commerce international, les soins de santé ou l'éducation, mais je crois qu'aujourd'hui, il ne devrait pas y avoir de désaccord, puisqu'il s'agit de la crise des femmes autochtones disparues et assassinées. Il faut que le gouvernement joue un rôle de leadership si nous voulons mettre un terme à ce drame qui se poursuit.

Des voix : Bravo!

(Sur la motion de la sénatrice Tardif, au nom de la sénatrice Jaffer, le débat est ajourné.)